



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2025, le Conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a adopté la résolution numéro 2025-12-285 concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026.

La tenue des séances ordinaires du Conseil municipal débutera à 19h, en alternance à la salle communautaire de la Maison LeGrand et au Centre multifonctionnel de Gascons, sauf pour celles de juin et de septembre 2026 qui seront tenues au Club de l'Âge d'or "Three Stars".

Lundi, 12 janvier 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 9 février 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 9 mars 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 13 avril 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 11 mai 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 8 juin 2026	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 13 juillet 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 10 août 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 14 septembre 2026	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Mardi, 13 octobre 2026	Centre multifonctionnel de Gascons
Lundi, 9 novembre 2026	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 14 décembre 2026	Centre multifonctionnel de Gascons

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 9^{ème} jour de décembre 2025

Yan Ritchie, greffier-trésorier